

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 46 (1954)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La législation sociale en Angleterre  
**Autor:** Robson, William-A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384841>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

entre travailleurs des villes et des champs. Visani mêla la voix de la Suisse de langue italienne et Meier le romanche à cet engagement réciproque de maintenir les positions acquises et de les développer, grâce à l'union du mouvement syndical.

Toute cette harmonie, non seulement verbale mais de faits, qui tint des délégués jusqu'à une heure avancée de l'après-midi en conversations amicales animées, témoigne de la maturité de ce mouvement syndical auquel nous sommes tous attachés parce qu'il constitue non seulement le rempart solide des conquêtes ouvrières, mais aussi le mouvement actif capable d'émanciper peu à peu les travailleurs. Bratschi pouvait constater en conclusion que l'on prend maintenant partout au sérieux l'Union syndicale suisse unie et forte. On ne saurait prendre aucune décision sans elle.

C'est le meilleur témoignage que l'on puisse donner sur notre mouvement. Mais il convient bien entendu de lier nos forces pour mériter cet héritage et le faire prospérer. C'est le meilleur moyen d'honorer Robert Bratschi et ses innombrables collaborateurs dans le passé et le présent, parmi lesquels Charles Schürch, dont il nous plaît d'évoquer la belle figure au début d'une nouvelle étape.

## La législation sociale en Angleterre

Par *William-A. Robson*

Pour bien comprendre la législation sociale anglaise, il faut la considérer comme un élément essentiel de l'Etat providence. Celui-ci n'est encore qu'une structure incomplète, mais on en a du moins jeté les fondations et dressé la charpente principale. On peut déjà voir se dessiner l'aspect général de l'édifice. Il est évident que la conception de l'Etat providence implique une transformation radicale de la société, non seulement en ce qui concerne l'étendue et le caractère du rôle de l'Etat, mais aussi les valeurs humaines. En fin de compte, c'est le but même de notre civilisation qui est en jeu.

Pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le rôle avoué de l'Etat consistait à faire observer les règles du jeu, tandis que les intérêts particuliers luttaient pour établir leur suprématie. A l'intérieur, l'Etat se bornait à fournir un cadre élémentaire de civilisation, avec tribunaux, police et prisons, monnaie, poids et mesures, voies publiques et quelques autres nécessités du même genre. De temps en temps, en cas de guerre, d'épidémie, de famine, d'inondations ou de crise économique, l'Etat intervenait d'une manière plus positive, mais ces occasions étaient rares.

La création de l'assistance publique, en 1601, fut pendant longtemps le seul signe qui montrait que la communauté s'estimait dans

l'obligation d'empêcher les indigents de mourir de faim. Elle fut conçue à l'origine pour les victimes du sort. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on finit par la considérer comme un réceptacle de déchets de l'humanité. Les pauvres que le dénuement, la boisson ou la maladie n'avaient pas amenés au plus bas de l'échelle sociale recevaient fréquemment le secours des philanthropes, des asiles d'indigents et de vieillards et des hôpitaux bénévoles.

### *Premiers progrès*

Pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Etat n'intervint que rarement et à peine dans la vie sociale. Il n'y eut qu'une exception, avant 1850: la législation destinée à protéger la vie et la santé des travailleurs dans les mines et les usines, qu'on commença à envisager sérieusement en 1833, lors de la création de l'Inspectorat du travail. Certains éminents penseurs voyaient dans cet état de choses les bases correctes de la société. Dans son livre *Social Statics*, qui parut en 1850, Herbert Spencer écrivait: « Même si l'intervention de l'Etat pouvait assurer la salubrité parfaite de nos villes, nous aimerais mieux en définitive rester comme nous sommes que lui devoir cet avantage. » Il ajoutait que la perception d'impôts à cet effet constituait de la part de l'Etat un véritable « acte d'agression ».

L'Etat fut cependant contraint de s'occuper de l'hygiène publique en 1848 et la loi sur l'hygiène publique de 1875 augmenta considérablement ses fonctions dans ce domaine. L'instruction élémentaire devint un service de l'Etat en 1870; les règlements d'hygiène publique entrèrent en vigueur vers 1890. En 1854, il y eut aussi des règlements sur les chemins de fer, et, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les municipalités mirent au point des projets d'utilité publique — activité que leurs adversaires qualifièrent de « socialisme par l'eau et le gaz ». Ces « empiétements » de l'Etat étaient malgré tout isolés et tentaient seulement de pourvoir à certains besoins particuliers, au fur et à mesure qu'ils se manifestaient, sans mettre en question la doctrine prépondérante du laissez-faire.

Néanmoins, l'établissement progressif de services sociaux, le collectivisme grandissant, visible dans le fait que les municipalités possédaient et exploitaient les services d'eau, de gaz et d'électricité et, dans beaucoup de grandes villes, de tramways, contribuèrent à saper les convictions de l'Angleterre victorienne.

Un autre facteur, dont l'influence fut plus profonde encore, fut le changement d'attitude de la société à l'égard de la pauvreté — changement que Béatrice Webb (son mari et elle furent les plus fameux partisans de la réforme sociale en Angleterre) décrit d'une manière si vivante dans son autobiographie: *My Apprenticeship*. Elle montre que la pauvreté, qui pendant des siècles ne releva que de la charité, devint, entre 1880 et 1890, l'objet d'une véritable

enquête scientifique et intellectuelle. « Pourquoi, écrit-elle, ai-je choisi de me pencher d'abord sur la misère chronique de sections entières de la population, sur le surpeuplement des taudis, le travail intermittent et démoralisant des dockers, les salaires insuffisants, les longues heures de labeur épuisant et mal rétribué dans des usines dépourvues des conditions les plus élémentaires d'hygiène? A la différence de ma sœur Kate, qui s'occupa bénévolement pendant six ans de la perception des loyers, ce n'est pas l'esprit de charité qui me conduisit chez les pauvres. Je n'ai jamais été émue par les cas « pénibles », sur lesquels, à mon avis, on ne saurait fonder de bonnes lois. Ce qui me conduisit à soumettre immédiatement à une enquête les conditions de vie de la population fut plutôt l'agitation politique et l'atmosphère de raisonnement académique qui régnaien dans les plus importants centres d'entreprise commerciale.

» Dans les quelque vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, deux questions faisaient l'objet d'une controverse enflammée dans les livres et dans les journaux — controverse qui donnait lieu à des discussions sans fin dans mon propre cercle de famille et de connaissances. On s'interrogeait sur la pauvreté des masses et, d'autre part, sur l'établissement d'une démocratie politique et industrielle pour apaiser, et peut-être même redresser, les griefs de la majorité de la population. La pauvreté des masses était-elle une condition nécessaire de la richesse de la nation et de sa civilisation? Et si la masse devait rester pauvre et ignorante, était-il souhaitable, ou même prudent, de mettre entre ses mains cette arme redoutable, le syndicalisme, et de la rendre, grâce au suffrage, maîtresse du Gouvernement d'Angleterre? »

### *Un tournant de l'histoire*

Des réflexions comme celles-ci marquaient l'éveil d'une nouvelle conscience sociale. Béatrice Webb n'était pas seule à mettre en question les valeurs établies et la pratique. Elle remarqua la présence d'un nouveau ferment moral, qui prenait la forme, dans l'élite intellectuelle de la société, d'un sentiment de culpabilité collective. Des écrivains comme Dickens, Carlyle, Ruskin et William Morris, des économistes ou des érudits comme John Stuart Mill, Alfred Russel Wallace et Henry George, des personnalités de la chrétienté comme Charles Kingsley, F.-D. Maurice, le cardinal Manning et le général Booth, fondateur de l'Armée du Salut, protestèrent hautement contre les conditions matérielles et morales de la société. Ce n'était pas qu'on eût le sentiment d'avoir commis individuellement une injustice, mais on était troublé de voir que cette organisation industrielle qui avait occasionné une richesse sans précédent n'avait pas réussi à assurer à la majorité de la population un standard de vie convenable. La charité et la philanthropie, qui jusqu'alors avaient

paru d'excellents moyens de remédier aux rigueurs, aux infortunes et aux injustices de la vie, ne semblaient plus suffire à conjurer les immenses maux que les enquêtes sociales commençaient à révéler.

La grande enquête de Charles Booth, riche armateur et homme d'affaires doué pour les études sociales, sur *La Vie et le Travail du Peuple de Londres* (The Life and Labour of the People of London), marqua à ce point de vue un tournant décisif dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Commencée en 1886, cette enquête avait fourni matière à dix-sept volumes en 1903. On n'avait jamais rien entrepris de semblable nulle part auparavant. On pouvait voir que 30% de la population de la plus grande et de la plus riche ville du monde avait juste de quoi subsister, ou même moins encore, et qu'un million d'hommes, de femmes et d'enfants vivaient à Londres dans des conditions désastreuses au point de vue physique et moral, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour la nation. L'enquête révélait de terribles plaies sociales: taux énorme de mortalité et de mortalité infantile par suite de la pauvreté; fréquence des maladies; état misérable des enfants dévorés de vermine et sous-alimentés; effroyables conditions de logement; alcoolisme et immoralité.

Ces révélations, survenant à une époque de prospérité économique exceptionnelle, portèrent un rude coup à la classe qui gouvernait alors l'Angleterre. Elles préparèrent l'assaut politique qu'on allait lancer sur le plan national contre la pauvreté.

La première vague de réformes entraînées par le rapport de Booth eut lieu sous le gouvernement libéral, entre 1906 et 1914. La loi sur les retraites des vieillards, votée en 1909, accordait une petite retraite sans versement de cotisation à toutes les personnes âgées de 70 ans et au-dessus qui remplissaient certaines conditions au point de vue nationalité, bonne conduite et moyens d'existence. Les termes de cette loi furent considérablement élargis par la suite. En 1909, la loi sur les commissions paritaires (Trades Boards Act) introduisit les premiers règlements concernant les salaires de base. Dans quatre industries qui exploitaient particulièrement la main-d'œuvre, on nomma des commissions paritaires, composées de représentants de patrons et d'employés et de quelques personnes indépendantes, chargées d'établir les salaires de base. Une loi fit, en 1918, bénéficier de ces mesures d'autres industries dépourvues d'organisations syndicales puissantes. En 1924, on désigna de la même manière, dans chaque département, des comités chargés de fixer les salaires des ouvriers agricoles. Les commissions paritaires sont remplacées aujourd'hui par des commissions des salaires, qui fixent les salaires de base dans beaucoup d'industries sans que celles-ci exploitent leur main-d'œuvre ou soient en proie à une crise.

En 1911, Lloyd George fit voter la première loi sur les assurances sociales. Le National Insurance Act prévoyait certaines indemnités de chômage dans des industries particulièrement sujettes à des varia-

tions saisonnières, comme l'industrie du bâtiment, et des assurances-maladie pour tous les employés dont le salaire était inférieur à un taux spécifique de rémunération. De cette humble semence est sortie une forêt de lois prévues pour toutes les contingences de la vie humaine.

### *Egalité entre riches et pauvres*

Le rapport Beveridge sur les assurances sociales proposa, en 1942, d'élargir l'application des divers projets d'assurances sociales qui étaient entrés individuellement en vigueur au cours des trente dernières années, de les amalgamer en un ensemble cohérent et complet, dépendant d'une administration unique, et d'augmenter les indemnités. C'est ce qu'on fit en 1946: la législation fut même plus généreuse encore à plusieurs points de vue. Le système actuel prévoit l'assurance obligatoire pour tout individu ayant dépassé l'âge de scolarité, qu'il soit salarié, installé à son propre compte ou sans travail (exception faite de tous ceux qui avaient dépassé l'âge de la retraite lorsque le système entra en vigueur). Elle comprend des assurances-maladie, des indemnités de chômage, des pensions de veuves, des pensions de retraite, des allocations aux orphelins et aux femmes enceintes, des indemnités en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle et des indemnités de décès en vue de couvrir les frais d'enterrement.

Toutes ces indemnités consistent en versements en espèces, auxquels toute personne entrant dans les catégories énoncées ci-dessus a droit, indépendamment de ses moyens; celle qui a des charges de famille peut toucher des indemnités supplémentaires. Ce qu'il faut noter dans ce système, c'est que, tout en établissant des distinctions au point de vue cotisations et indemnités selon le sexe et l'âge, il n'en fonde aucune sur le revenu. En d'autres termes, l'égalité entre riches et pauvres est observée. En second lieu, le financement du système provient de trois sources: les assurés cotisants, les patrons et l'Etat. A côté des assurances sociales, il y a l'assistance nationale, administrée par un conseil, qui distribue ses secours à sa discrétion, selon les besoins, et les allocations familiales (que l'on peut toucher après le premier enfant): dans ces deux cas, c'est l'impôt qui fournit les sommes nécessaires.

La guerre de 1914 mit un terme au programme de réformes des libéraux. Leur œuvre représente un grand pas en avant vers la réalisation de l'Etat providence. Lorsque les soldats revinrent de la guerre, en 1918, il y eut un grand mouvement en faveur de la construction de « logements dignes de héros », pour employer l'expression de Lloyd George, et l'Etat se lança en conséquence dans un vaste programme, qui se prolongea jusqu'à la dernière guerre. Entre 1919 et 1939, on construisit environ 4 millions de maisons, dont plus de 1 100 000 furent construites par les pouvoirs publics avec des

fonds publics. Les autorités locales établissent les plans de constructions nouvelles, les possèdent et les louent, tandis que le gouvernement accorde des subventions, approuve les projets et fixe les normes d'habitabilité. Les maisons sont construites en général par des entreprises privées, mais parfois aussi par les autorités locales elles-mêmes, qui emploient leur propre main-d'œuvre.

Au cours des dernières trente années, la construction de logements est devenue un service social d'une importance croissante. Pendant la guerre de 1939, on construisit peu, cependant que beaucoup de maisons étaient détruites ou endommagées par les bombardements. Depuis 1945, il y a une grande pénurie de logements, et jusqu'en 1951, les quatre cinquièmes des maisons ont été construites par les autorités locales.

### *L'urbanisme*

On ne peut parler de la construction sans mentionner aussi l'urbanisme. Les premières lois constituant une ébauche d'urbanisme furent promulguées en 1909. En 1925, le contrôle exercé par l'Etat sur les quartiers non construits des villes fut étendu aux quartiers construits, et en 1932 à la campagne. Cependant, en dépit de toutes ces mesures, il n'y eut guère d'urbanisme véritable avant 1939, bien que ses principes aient fait l'objet d'intéressantes discussions au sein de petits groupes de penseurs, de réformateurs sociaux, d'architectes, de fonctionnaires et d'humanistes. La guerre influença profondément l'attitude du public à l'égard de l'urbanisme. Ce qui aidait à supporter la destruction des villes par les bombardements, c'était la pensée qu'on pourrait les reconstruire ultérieurement sur de meilleures bases au point de vue confort, hygiène et esthétique. C'est cette vision d'avenir qui permettait aux gens accroupis dans les abris, réfugiés dans les souterrains du métropolitain, ou contemplant leurs maisons en ruines, de supporter la cruelle épreuve du présent.

En 1945, l'urbanisme était devenu un grand service social. Entre 1946 et 1947, le Parlement adopta une législation très complète, qui modifia entièrement la situation. A l'heure actuelle, tout projet d'aménagement ou presque doit avoir l'approbation du Conseil municipal. Chaque Conseil municipal a dû soumettre avant 1952 au Ministère du logement un programme d'aménagement de son territoire administratif. Ce programme porte sur l'industrie, le commerce, les distractions et agréments, les routes, les écoles, etc. S'il est approuvé, il constitue une ébauche pour l'avenir. Toutefois, il est maintenant reconnu que l'urbanisme doit évoluer constamment, car ce n'est pas une chose que l'on puisse régler une fois pour toutes.

Il n'est guère possible de résumer en quelques mots les buts poursuivis par l'urbanisme. On peut cependant le définir comme

une tentative de répartition rationnelle du sol entre l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'habitat, les terrains de jeux et de promenade, les routes, les terrains d'aviation, les magasins, etc., de manière à assurer dans les meilleures conditions d'hygiène possibles l'existence la plus satisfaisante qui soit aux habitants, hommes, femmes et enfants, des villes ou de la campagne. C'est, en Angleterre du moins, une manifestation d'humanitarisme et une réfutation du matérialisme sordide du XIX<sup>e</sup> siècle qui aboutit aux villes industrielles les plus affreuses qui aient jamais été construites par des hommes.

L'un des aspects les plus intéressants et les plus ambitieux de l'urbanisme, c'est la construction de nouvelles villes sous forme de cités-jardins. L'idéal serait une communauté bien équilibrée (de 30 000 à 80 000 personnes) qui vivrait dans une ville envisagée dès le début sur la base des meilleurs principes de planification sociale. Ces villes ne sont pas simplement composées de dortoirs, mais des endroits où hommes et femmes peuvent travailler, vivre et jouir de leurs loisirs, où ils peuvent élever une famille dans des conditions saines et où ils ont accès à la nature. Quatorze de ces villes sont en construction actuellement. Huit d'entre elles se trouvent dans la région métropolitaine et reprendront des gens et des industries de quartiers à population très dense de Londres. En général, elles sont construites sur l'emplacement de petites villes ou de villes anciennes qui avaient leur propre tradition communale; mais quelques-unes sont construites sur des sites entièrement nouveaux. C'est peut-être là l'expérience la plus ample et la plus téméraire qui ait jamais été faite dans un pays dans le domaine de l'urbanisme.

### *Education et santé*

De grands progrès ont été réalisés récemment dans le domaine de l'éducation. Jusqu'en 1944, l'instruction primaire était gratuite et générale. L'école secondaire ne l'était pas et, parce qu'elle n'était pas gratuite, elle était loin d'être générale, beaucoup de parents étant dans l'impossibilité de payer les frais d'école secondaire. Une certaine proportion de garçons ou de filles pouvaient obtenir des bourses ou des « places gratuites », comme on les appelait. En 1944, la situation changea à la suite d'une loi qui obligeait les autorités locales compétentes à instituer l'instruction secondaire gratuite pour tous les enfants. En 1947, le terme de scolarité obligatoire fut porté de 14 à 15 ans. En général, il y a trois sortes d'écoles secondaires dans le système municipal d'éducation: les gymnases, qui donnent accès aux carrières intellectuelles et professionnelles exigeant une instruction supérieure; les écoles secondaires techniques et enfin les écoles spéciales pour les enfants retardés.

On note également une grande expansion dans le domaine de l'éducation supérieure. Le nombre des élèves d'université a augmenté de deux tiers par rapport à 1939; la plupart des étudiants sont maintenant au bénéfice d'une aide financière substantielle de la part de l'Etat ou d'autorités locales. Aux Universités d'Oxford et de Cambridge, quatre étudiants sur cinq jouissent de bourses; ailleurs, la proportion est un peu moins élevée. Cette aide couvre les frais de cours et de pension, tout en restant proportionnelle aux moyens des parents.

Cependant, de tous les services sociaux actuels d'Angleterre, le Service national de la santé est le plus impressionnant. Avant sa création, en 1948, les salariés payés à la semaine qui entraient dans le cadre des assurances-maladie bénéficiaient de consultations de médecine générale et de médicaments; mais ils n'avaient pas droit à un traitement à l'hôpital ou aux soins des spécialistes, et cette aide ne s'étendait pas à leur famille. Il y avait aussi des services spéciaux pour les personnes souffrant de maladies contagieuses, de la tuberculose ou d'une maladie vénérienne et pour les pauvres. A côté du Service national de la santé, tout cela paraît bien insignifiant. Aujourd'hui, les soins médicaux ne sont plus une transaction particulière, mais une affaire publique. Le nouveau service englobe toute la population et met à sa disposition toutes sortes de médecins, de traitements, de médicaments et d'instruments.

C'est le praticien ou, comme on dit, le médecin de la famille, qui est chargé le premier de soigner le malade. Chaque personne peut choisir son médecin et se faire inscrire chez lui, s'il accepte. Le médecin prescrit pour son client tous les remèdes ou les appareils qu'il juge nécessaires.

Ensuite viennent les hôpitaux: En Angleterre et au Pays de Galles, environ 2700 hôpitaux dépendent du Ministère de la santé publique. Ils traitent les hospitalisés et offrent des consultations externes, ainsi que des soins généraux et spécialisés de tout ordre. Leur organisation dépend de 14 conseils régionaux d'hôpitaux et ils sont administrés par environ 380 comités. Les 36 hôpitaux de formation ne sont pas placés sous le contrôle des conseils et jouissent donc d'une indépendance absolue. Le Service national de la santé assure également des soins dentaires et ophtalmologiques, avec examen de la vue et fourniture de lunettes.

Lorsque ce service entra en vigueur, en 1948, il dut faire face à un nombre prodigieux de personnes nécessitant des soins médicaux, des interventions chirurgicales, des lunettes, des dentiers, etc. Ceci montre d'ailleurs combien il était nécessaire de créer ce service pour ceux qui n'étaient pas en mesure de payer les soins médicaux. L'afflux des clients commence à diminuer; la principale difficulté qui demeure est l'insuffisance des dentistes, qui ne permet pas à l'heure actuelle de fournir à la population des soins dentaires adé-

quats. La répartition défectueuse des médecins, qui se produit toujours lorsque ceux-ci ont une clientèle payante, devient progressivement meilleure.

Cette transformation de la profession médicale en un service de l'Etat est un événement d'une extrême importance qui aura une influence profonde sur plusieurs pays. Malades et médecins sont libres de rester en dehors du service: de tels cas sont cependant fort peu nombreux et finiront par disparaître complètement. Les frais du Service national de la santé sont presque entièrement couverts par l'impôt. Les soins sont gratuits, à l'exception des soins dentaires et d'un ou deux autres cas, qui requièrent le payement d'une faible somme.

### *Les services culturels*

Il serait trop long de décrire en détail tous les autres services sociaux d'Angleterre, mais il faut néanmoins mentionner les services culturels créés ou pris en charge par les pouvoirs publics. Il est inutile de s'étendre sur les grands musées et galeries d'art nationaux ou municipaux, car il en existe de semblables dans plusieurs pays. Les bibliothèques municipales ont atteint un haut degré d'excellence. Parmi les institutions plus récentes, citons l'Arts Council, organisme indépendant et financé par la trésorerie, qui encourage la musique, la peinture, la sculpture et l'art dramatique. A l'heure actuelle, il existe en Angleterre quatre-vingts troupes de théâtre, dont certaines sont fort réputées, et qui reçoivent pour la plupart l'appui moral et matériel des autorités locales et de l'Arts Council. En 1948, les autorités locales furent autorisées à organiser des distractions de toutes sortes: concerts, conférences, spectacles historiques, carnavaux, fêtes et bals, ballets en plein air, jeux et sports entrent maintenant dans le cadre de l'activité municipale. La vie devient ainsi plus gaie et plus riche, en dépit des problèmes économiques auxquels le pays doit faire face.

Les buts et fonctions des services sociaux ne sont pas faciles à définir: dans certains cas, ils sont même obscurs et complexes. On peut cependant noter: premièrement, les secours aux indigents, soit en argent, soit en nature; en second lieu, la rééducation des victimes d'accidents du travail, des incapacités, des infirmes (secours aux aveugles, nouvelle formation des victimes d'accidents du travail, ou des chômeurs, et obtention d'emplois pour les infirmes); troisièmement, le bien-être des jeunes (allocations familiales, éducation, cantines scolaires, qui offrent à la moitié environ des écoliers un déjeuner pour une somme minime et à presque tous un verre de lait gratuit dans la matinée); quatrièmement, la lutte contre la maladie, qui prend aujourd'hui l'aspect plus positif de la recherche de la santé physique et morale de toute la nation; cinquièmement, le développement culturel et artistique; sixièmement, la direction

morale (mouvements de jeunesse, délégués à la liberté surveillée, services sociaux attachés à la délinquance juvénile, centres anti-conceptionnels, qui aident et conseillent les conjoints); enfin, les services sociaux assurent à la population un niveau de vie au-dessous duquel personne ne peut descendre.

La diversité et la portée de ces services montrent clairement que l'Etat est devenu l'organe essentiel de notre civilisation. Aujourd'hui, les services sociaux jouent donc un rôle primordial, puisqu'ils améliorent les conditions de vie des individus qui composent la société.

Les services sociaux ne sont qu'une partie, mais une partie importante, de l'Etat providence. L'aspect économique, qui est également important, ne peut être traité dans cet article. Mentionnons simplement la nationalisation de l'industrie, la lutte contre le chômage, le planning économique, la politique fiscale et monétaire, la politique agricole, le contrôle du placement des capitaux, la limitation et le contrôle de la propriété.

Dans le domaine social comme dans le domaine économique, l'Etat providence exige de la part de chacun un nouvel esprit civique et de nouveaux devoirs sur le plan moral et juridique. La peur de mourir de faim ou l'espoir de faire fortune ne sont plus dorénavant les mobiles qui poussent l'homme à travailler. Ces mobiles sont aujourd'hui le désir d'unir ses forces à celles d'autrui, le sentiment de solidarité, l'esprit civique, le besoin de s'exprimer. C'est pourquoi, lorsqu'il s'occupe aussi intimement des membres de la société, l'Etat ne peut les considérer simplement comme des individus. En effet, bien que la civilisation occidentale s'enorgueillisse de ce que l'Etat existe pour l'individu, et non l'individu pour l'Etat, il faut avouer que celui-ci s'intéresse avant tout aux individus en tant que citoyens. Sans bons citoyens, il ne saurait y avoir d'Etat sain. Aussi, en ce qui concerne l'administration des services sociaux, notre but essentiel est-il, et doit-il toujours être, de développer le sens de la communauté sur le plan régional, national et même international.

## Le développement de la médecine du travail en Grande-Bretagne et les Trade Unions

Par le Dr *Marc Oltramare*

En Angleterre, comme dans tous les pays, le développement de la médecine du travail a résulté essentiellement de l'action conjointe de deux facteurs, dont le premier est certainement le plus important: